

**Fédération de tir  
de la Veveyse**



**PROCES-VERBAL DE  
L'ASSEMBLEE GENERALE DU VENDREDI 6 mars 2015**

**Croix-Fédérale à Le Crêt**

---

Il est 20 h 15 lorsque Carole Pittet, nouvelle présidente en exercice, ouvre la 96<sup>ème</sup> assemblée de la Fédération des Sociétés de Tir de la Veveyse. Elle salut particulièrement la présence de :

- M. Patrick Terreaux, président d'honneur
- M. Alexis Pilloud, parrain du drapeau
- M. Maurice Berthoud, président de l'Association fribourgeoise des tireurs vétérans
- Mme Patricia Genoud, déléguée de la Veveyse à la SCTF
- M. Fabien Thürler, délégué de la Veveyse à la SCTF

ainsi que tous les membres d'honneur et membres présents, 38 personnes.

Les personnes suivantes se sont excusées :

- M. Michel Chevalley, préfet du district de la Veveyse
- M. Francis Monnard, président d'honneur
- M. Félix Gachoud, ancien banneret
- M. Pierre-Alain Perroud, président des Carabiniers d'Attalens
- Mme Valérie Genoud, membre des Carabiniers d'Attalens
- M. Pascal Richoz, membre des Carabiniers de Châtel
- M. Fredy Pasquier, membre des Carabiniers de Châtel
- M. Jean-Luc Bastian, membre des matcheurs
- Mme Eléonore Moret, membre des matcheurs
- M. Alain Honnegger, membre de la société de tir du Pistolet.

La présidente demande à l'assemblée d'observer une minute de silence en mémoire des personnes qui nous ont quittées durant l'année 2014, en particulier M. Alphonse Monney.

**1. Nomination des scrutateurs**

MM. Emmanuel Garin et Bertrand Gachoud sont nommés scrutateurs pour la présente assemblée.

**2. Lecture du procès-verbal**

Le procès-verbal de la précédente assemblée ayant été remis avec la convocation, personne n'en requiert la lecture. En outre, il est approuvé à main-levée par l'assemblée. La présidente remercie Evelyne Perroud pour son travail.

### **3. Rapport de la présidente**

Pour l'année 2014, notre présidente nous touche un mot sur le Tir Cantonal Fribourgeois en terre gruyérienne. Quelle satisfaction de constater que toutes les sociétés de la Veveyse ont fait le déplacement. Bravo à toutes et tous pour votre participation et vos résultats.

Rien n'est acquis et il ne faut pas dormir sur nos lauriers. Nous avons de bons tireurs et de la relève, mais il faut toujours travailler dur pour garder et faire évoluer nos jeunes qui sont l'avenir de notre sport. Il nous faut tout mettre en œuvre pour les garder au moment où ils terminent leur cours jeunes tireurs. Nous devons encore effectuer un grand travail au niveau de la sécurité dans nos stands et avoir des installations qui correspondent aux normes de vigueur. Jeunes et moins jeunes, tout le monde doit réagir si la sécurité n'est pas respectée. Pour terminer Carole remercie le bureau, les délégués des sociétés ainsi que toutes les personnes qui s'investissent pour la cause du tir pour leur travail fourni durant l'année.

### **4. Comptes 2014 et budget 2015, comptes des matcheurs**

M. Yves Studer, caissier de la Fédération présente les comptes des matcheurs de l'exercice écoulé. Ceux-ci se bouclent par un bénéfice de fr. 725.75.

Concernant les comptes de la Fédération, ils se bouclent avec une perte de Fr. 167.91.

Le budget 2015 reprend dans l'ensemble les chiffres de l'année précédente auquel viendra se rajouter le subside de la BCF de fr. 1'000.-- et nous permettra de tabler sur un bénéfice de fr. 550.--.

### **5. Rapport des vérificateurs**

Les comptes ont été vérifiés par la société de tir du Crêt.

M. Emmanuel Garin, membre de la société, donne lecture de son rapport. Les comptes ont été contrôlés par pointage et aucune anomalie n'est à signaler. Il félicite le caissier pour le travail accompli et pour la présentation nette et précise de chaque pièce comptable. Les comptes de la Fédération sont en bonne santé. L'assemblée en donne décharge au caissier et aux vérificateurs.

### **6. Nomination des vérificateurs**

Pour l'année 2015 et selon le tournus établi, la vérification des comptes sera opérée par la société de tir de Porsel.

### **7. Cotisations**

Status quo.

### **8. Concours de section 2015**

Le concours de section 2015 aura lieu au Crêt pour le 300 m. et à Châtel-St-Denis pour le 25 m. Le samedi soir aura lieu le traditionnel souper du tir en campagne.

### **9. Assemblée 2016**

La prochaine assemblée générale se déroulera à Porsel.

## **10. Concours JT 2015**

Le concours J.T. individuel et le concours de groupes auront lieu à Attalens le samedi 13 juin 2015 dès 13 h. 30 suivi par la traditionnelle broche dans la soirée.

## **11. Rapport du pistolet**

M. Pascal Mottaz nous informe que la société du pistolet se porte pas trop mal avec 21 licenciés. Il manque de la relève, le plus jeune membre est le président avec ses 40 ans. Les entraînements ont lieu le mercredi soir. Lors du championnat cantonal individuel cat. Senior, Pascal Mottaz se classe au 10<sup>ème</sup> rang. Le Roi du tir au pistolet 2015 est Pascal Mottaz avec 778.40 pts.

## **12. Rapport du championnat de groupe**

par M. Fabien Thürler. 2 groupes en catégorie A et 18 en catégorie D ont participé au championnat de groupes. 2 groupes par société et 1 groupe pour Semsales ont défendu leurs couleurs lors de la finale de district. A Romont, chaque société a été représentée. Au niveau suisse, Châtel et Attalens n'ont pas passé le cap du 1<sup>er</sup> tour et le Crêt s'est arrêté au 3<sup>ème</sup> tour. Pour 2015, lors de la finale de district, le cumul des deux tours sacrera le champion veveysan. Pour la qualification cantonale, seul le 1<sup>er</sup> tour est pris en considération. Une carte couronne de fr. 10.-- sera remise à chaque tireurs du groupe champion veveysan en catégorie A et D.

## **13. Rapport des matcheurs**

par M. Fabien Thürler. Les matchs ont pu être organisé dans toutes les disciplines soit pour le 50 m. à Châtel (6 tireurs), 300 m. à Attalens ( 8 tireurs à la standard, 2 tireurs à l'arme d'ordonnance), petit calibre à Chavannes-les-Forts ( 10 tireurs) et le 10 m. à Châtel (26 tireurs). Fabien serait heureux que la catégorie ordonnance soit un peu plus fournie. Plusieurs membres du groupement se sont déplacés à différentes manifestations cantonales et nationales et se sont illustrés de belle manière pour certains. Il tient à relever le nom de certains jeunes pour leurs performances à la carabine air comprimé : Nicolas Perroud, Caroline Genoud, Franck Savoy et Noémie Morel. Pour conclure, Fabien encourage les comités des sociétés et les tireurs à rejoindre les matcheurs. Il remercie les sociétés qui ont accueillis les finales dans leurs infrastructures, la bonne humeur et le fair-play affiché lors de ces concours.

## **14. Rapport des Jeunes Tireurs**

M. Patrick Terreaux relève que le nombre de JT est stable. Les résultats lors du concours JT sont excellents et en hausse. 2 groupes ont participé à la finale cantonale et ont terminé au 12<sup>ème</sup> et 15<sup>ème</sup> rang. 10 JT de la Veveyse se sont confrontés avec les jeunes du canton lors de la finale individuelle. Leurs noms figurent dans le rapport. Le premier JT 2014 est André Godel et le 1<sup>er</sup> ado Dominique Perroud.

Pour 2015, la Veveyse pourra qualifier 2 groupes pour Romont. Après des qualifications cantonales, 36 JT du canton participeront au Tir fédéral des JT à Rarogne.

## **15. Remise des challenges et des médailles**

Le challenge de la Fédération de la Veveyse est remis à la société du tir du Crêt, tandis que celui des tirs de sociétés revient à la société des Carabiniers de Châtel.

La présidente passe ensuite à la remise des médailles, selon le tableau figurant dans le rapport annuel.

## **16. Remise de l'aide financière aux jeunes.**

Plusieurs jeunes tireurs 300 m, 50 m et 10 m reçoivent une petite attention pour leurs brillants résultats. Leurs noms figurent à la fin du rapport annuel.

## **17. Démission – admission- nomination**

Aucune démission n'a été présentée.

## **18. Honorariat**

Aucune nomination.

## **19. Divers**

Patricia Genoud nous informe qu'elle tirera sa révérence lors de la prochaine assemblée cantonale des tireurs après dix années au sein du comité.

- ***Alexis Pilloud, délégué de la Veveyse pour l'Association fribourgeoise des tireurs vétérans***

Alexis nous rappelle de ne pas oublier d'inscrire les tireurs qui sont dans leur 60<sup>ème</sup> année à l'Association. La première cotisation est offerte par la société du membre.

- ***Fabien Thürler, vice-président et caissier de la SCTF***

Remercie et félicite Carole Pittet, pour son travail et son dévouement au sein de la Fédération.

Carole clôt la séance à 21 h. 00.

Evelyne Perroud  
secrétaire

Carole Pittet  
présidente

Partenaire :  
Partner :



Banque Cantonale de Fribourg  
Freiburger Kantonalbank